

LE SYNDICAT NATIONAL DES CARDIOLOGUES REJOINT AVENIR SPE !

Paris, le 28 avril 2020

Communiqué de Presse

Le Bureau d'Avenir Spé accueille avec joie le Syndicat National des Cardiologues (SNC) au sein de sa structure. Cette spécialité a toute sa place au niveau de son conseil d'administration comme toutes les autres entités de la médecine spécialisée. Elle intègre le Bureau et son représentant sera en charge des relations avec les industriels pour explorer le champ de l'innovation dans la santé, les nouvelles technologies et les nouvelles organisations.

Marc Villacèque, Président du Syndicat National des Cardiologues déclare : *« Il nous paraissait tout-à-fait normal d'adhérer à la nouvelle structure syndicale Avenir Spé car son projet est cohérent et, surtout, représentatif de nombreuses verticalités de la médecine française. De la même manière que nous participons activement aux débats et à la réflexion concernant l'avenir de la cardiologie au sein d'autres structures syndicales représentatives, nous le ferons au sein d'Avenir Spé avec autant de sérieux et d'enthousiasme. »*

La nouvelle génération des cardiologues est à l'écoute et proactive concernant ces nouveaux outils au service des patients pour la surveillance et le maintien à domicile des patients. Les cardiologues nous amèneront toute leur expérience et toute leur expertise.

Surtout, cette arrivée officielle conforte la démarche entamée en janvier 2020 quant à la nécessité d'avoir une défense, une réflexion sur la médecine spécialisée libérale qui reste la grande délaissée des réflexions de toutes les agences d'Etat.

Avenir Spé réaffirme sa place dans le milieu syndical national et rappelle qu'il est, à ce jour, le syndicat des spécialistes le plus ancien - il n'est jeune que par son émancipation en date du début de l'année - d'une part, par sa filiation au Groupement des Spécialistes qui fonda la CSMF, unique syndicat en 1928, et, d'autre part, surtout par le fait qu'il soit issu de la modification des statuts de l'UMESPE, syndicat de spécialistes.

Avenir Spé a été rebâti dans un seul objectif : fédérer l'ensemble des spécialités et assurer une représentation le plus large possible. Au travers de la rénovation de ces statuts, la représentation est, aujourd'hui, plus équilibrée entre les spécialités cliniques, médico-techniques et celle des blocs opératoires.

Beaucoup de jeunes médecins nous ont, d'ores et déjà, rejoints, attirés par notre démarche fédérative, sans exclusion, sans idéologie, mais simplement par volonté de participer au renouveau syndical.

.../...

Avenir Spé, c'est redonner à la médecine spécialisée son rôle de cogestion dans la prise en charge, aux côtés du médecin traitant, des pathologies chroniques et des patients polyopathologiques. Il est urgent de redéfinir ces procédures, élaborées en 2004, et devenues obsolètes aujourd'hui !

Avenir Spé se fixe comme première priorité la reconnaissance de toutes les spécialités et, particulièrement, celles qui sont en grandes difficultés.

La crise actuelle nous oblige à structurer, à organiser des prises en charge innovantes en médecine spécialisée, non pas dans une politique de subventions mais dans une reconnaissance de notre métier.

Avenir Spé, enfin, c'est construire un projet pour la médecine spécialisée avec l'ensemble des syndicats de spécialistes. Nous avons construit des cellules de réflexion qui seront force de propositions pour réorganiser les partenariats de demain avec l'ensemble de nos interlocuteurs.

Contact Média Avenir Spé

Dr. Patrick GASSER, Président - P. 06 10 27 77 67

DGM Conseil - 01 40 70 11 89 (shahan@dgm-conseil.fr), Quentin (quentin.hua@dgm-conseil.fr)

Thomas (thomasdeclimens@dgm-conseil.fr)